

Braccio, Nadia

De: Jani Proutts [janiproutts@hotmail.com]
Envoyé: 22 février 2014 10:04
À: Greffe
Cc: Jani Proutts
Objet: À verser aux dossiers R3863-2013(observations)et R3854-2013 ph2

Attn" Madame Louise Pelletier;

Suite à une lettre envoyée à HQ les avisant de notre refus d'accepter un compteur de nouvelle génération et refusant de payer des frais supplémentaires pour un compteur non communicant, ils nous ont répondu que nous n'avions pas l'option de refuser l'installation du compteur intelligent et qu'il est interdit d'entraver le bon fonctionnement des installations.

Nous faisons partis des clients qui ont souvent donné la lecture de notre compteur par téléphone et n'avons jamais de problème avec ce service donc on ne comprend pas pourquoi on devrait payer un supplément pour la lecture d'un compteur de nouvelle génération;De plus nous demeurons dans la même maison depuis 40ans et notre compteur est toujours en très bon état.

Nous vous remercions, madame, pour votre intérêt, face à nos inquiétudes.

Sincèrement

Gilles Deslauriers et Janice Carter
165, Champagne
Sainte-Anne-des-Plaines qc
JON1H0

© 2014 Microsoft

[Conditions](#)

[Confidentialité et cookies](#)

[Développeurs](#)

[Français](#)